

SESSION DE FORMATION
EN PRÉSENTIEL

Public

Tout professionnel du secteur de la formation amené à enseigner, gérer un contrat d'apprentissage ou à accompagner l'employeur ou l'apprenti dans cette tâche (cabinet comptable, CFA, chambre consulaire, Opco...)

Prérequis

Exercer une fonction RH, dans un CFA ou un Opco

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

NOUVEAU

RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS :
COMPRENDRE ET APPLIQUER LES RÈGLES DE CALCUL

Prise en compte de la progression dans le cycle de formation, impact des dispenses et des conventions de réduction ou d'allongement du contrat, prolongation pour échec aux examens, diplômes connexes, licence professionnelle/licence générale, bachelor ... autant de situations dont il faut connaître les impacts sur la rémunération de l'apprenti. Et une fois fixée, des questions subsistent : montant des cotisations sociales, contribution retraite, avantages en nature, droit aux primes... Que vous soyez dans un Opco, un CFA, ou une entreprise, cette formation vous aidera à sécuriser vos pratiques de rémunération des apprentis.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Comprendre le cadre réglementaire pour fixer le salaire d'un apprenti
- > Analyser une CCN pour identifier les clauses sur la rémunération des apprentis
- > Expliquer les règles des cotisations sociales et des avantages en nature
- > Utiliser les codes du CERFA pour garantir le salaire correct
- > Identifier des pratiques fiables permettant d'éviter erreurs et litiges

PROGRAMME

FIXATION DU NIVEAU DE REMUNERATION.

- Conditions cumulatives : âge, année de formation, progression dans le cycle de formation, succession de contrats.
- SMIC ou SMC, spécificités des territoires ultramarins.
- Ajustement selon les dispenses, les modifications de durée du contrat (réduction ou prolongation).
- Anticipation des effets d'un diplôme connexe.
- Adaptation de la rémunération en cas de prolongation pour échec aux examens.
- Pris en compte des niveaux spécifiques pour les apprentis RQTH et les sportifs de haut niveau.

APPLICATION DES DISPOSITIONS
CONVENTIONNELLES .

- Outils et méthode pour déterminer la Convention Collective Nationale (CCN) applicable à l'entreprise.
- Exemples concrets selon les secteurs, tels que le bâtiment, la banque, le notariat, etc.
- Articulation des dispositions réglementaires et des dispositions conventionnelles.

DETERMINATION DES ELEMENTS DE
REMUNERATION PERIPHERIQUES.

- Majoration pour heures supplémentaires.
- Majoration pour travail le dimanche et les jours fériés, ainsi que le travail de nuit.
- Accès aux primes (prime de salissure, prime de panier, etc.) et autres avantages sociaux, notamment les avantages en nature, la mutuelle, la prévoyance, l'épargne salariale, ainsi que les activités sociales et culturelles proposées par le Comité Social et Économique (CSE).



7 heures sur 1 jour
de 9 h à 17 h



965 € HT (TVA 20 %)
1 158 € TTC Déjeuner compris



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



De 5 à 12 personnes maximum

Toute une équipe
au service
de votre métier



Inscrivez-vous dès à présent

SE FORMER EN INTER

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83
Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Intitulé : **RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS : COMPRENDRE ET APPLIQUER LES RÈGLES DE CALCUL**

Date : Tarif : **965 € HT (TVA 20 %) 1 158 € TTC**

CODE FORMATION : FOR000705

PARTICIPANT

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél. Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél. Courriel.....
N° SIRET /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Code APE/NAF /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ N° client: /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Effectif: /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge € TTC
Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
Adresse
Contact référent
Tél. Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.
(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.
A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

Virement postal : IBAN de la Société générale
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>